80e ANNEE. — N° 109. MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Le choix des hommes !

Après l'une de ses dernières séances, le Conseil des ministres a publié un communiqué où il est dit :

« Le Conseil a examiné et arrêté le principe des dispositions que devront « prendre les administrations et les divers ordres professionnels pour éliminer « de leur sein les éléments, même français, quelle que soit leur ancienneté « dans la nationalité française, qui, par leurs actes et leur attitude, ont mon- « tré qu'ils n'étaient pas dignes d'exercer leur profession dans le sens qu'exige « la situation actuelle. »

Très grave question de qui dépend pour une part le sort de la « politique actuelle ». Nous sommes assurés que le gouvernement Pétain est résolu à mener à bien son œuvre de sauvetage national, de salut français. Alors, il faut qu'il ôte de sa route les obstacles qui pourraient l'en empêcher. Le premier de tous serait la résistance qu'il pourrait rencontrer chez certains fonctionnaires, leur inertie aux nouveaux commandements, leur complaisance aux anciennes erreurs et, non pas leur mauvaise volonté déclarée qui serait peu dangereuse, mais leur ruse hypocrite qui le serait beaucoup davantage.

Il ne s'agit pas d'exercer des représailles, mais seulement d'assurer à l'ordre nouveau qui a besoin de dévouement des conditions nécessaires de succès.

L'esprit d'une politique se traduit et s'exprime par des actes. Il lui faut des interprètes fidèles qui ne la trahissent pas en la traduisant. Il en est de celle que veut réaliser le régime d'aujourd'hui comme de toute autre. Elle a besoin d'agents d'exécution qui n'en soient pas secrètement les adversaires. Elle a besoin de fidélité, de loyalisme, d'hommes dévoués qui en assurent la loyale et correcte application.

Il y a les principes dont cette politique s'inspire, mais il y a aussi ceux qui sont chargés de la faire passer dans les faits. Bref, entre les instructions du gouvernement et le pays pour lequel il veut gouverner, il y a les administrations qui ont pour mission de les faire entrer dans la pratique de la vie courante. C'est dans ce voyage, dans cette traversée que tout peut être faussé, dénaturé, rendu méconnaissable.

⁂

Eh bien ! le public se persuadera difficilement que les notions de discipline, d'ordre et de travail seront bien servies par des hommes que tout le monde a connus comme des militants volontaires et enthousiastes du désordre, de la révolte et de la grève générale ! Le public aura beaucoup de peine à croire que l'idée nationale sera bien enseignée par des gens qui prônaient l'internationalisme et que des antimilitaristes forcenés soient devenus de sincères patriotes !

Se rend-on compte du travail qui se fait dans les esprits à l'intérieur même des administrations ? Les braves gens qui sont en immense majorité parmi nos fonctionnaires ont besoin d'être rassurés contre toute possibilité d'un retour offensif de ces extrémistes qui les ont si longtemps « menés », grâce à une sorte de despotisme syndicaliste dont les violents s'étaient emparés. Timides et paisibles comme tous les braves gens, ils savent par expérience à quelle pression ils étaient soumis, à quels soupçons, à quels brocards, à quelle sorte d'ostracisme moral s'exposaient ceux qui refusaient de marcher docilement aux ordres des sous-offs dirigés de haut par les maréchaux de la Sociale, par les Excellencès de la C.G.T. Ceux-là commandaient aux chefs nominaux des administrations ; ils gouvernaient le gouvernement et l'on n'avait rien sans leur permission.

Alors, dans les administrations, on se dit que leur règne n'est peut-être pas fini, que le gouvernement n'est pas très sûr de lui s'il les ménage et qu'il faut se garder de se fâcher avec eux. L'incertitude, la crainte du lendemain risquent de retenir les bonnes volontés de ces braves gens tandis que les autres s'effacent momentanément espérant une future revanche.

⁂

Ce n'est pas en ayant l'air de douter de lui que le gouvernement leur donnera confiance. Nous n'en sommes plus aux temps où l'on attendait toujours le salut des successeurs ! La dernière espérance de la patrie réside dans le succès du gouvernement Pétain ! Après lui, nous savons trop ce qui arriverait !

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

A la frontière égyptienne

L'offensive italienne contre l'Egypte semble être encore à son stade préparatoire, mais une attaque motorisée contre l'Egypte et le Soudan ne tardera pas. Telle est l'impression ressortant des attaques italiennes sur Sollum et Musaïd.

On rapporte que le maréchal Graziani a maintenant un effectif de 260.000 hommes à proximité de la frontière égyptienne et que d'importants mouvements de troupes, infanterie et colonnes blindées ont été enregistrées dans cette région.

Bombardement des ports français

Au cours d'une première attaque, les avions de la R.A.F. ont bombardé à basse altitude les installations portuaires de Boulogne. Des raids et nombreux incendies ont été provoqués. Les batteries de D.C.A. allemandes ont pris à partie les avions britanniques et un des appareils a été criblé d'éclats, mais a pu regagner sa base.

Le port d'Ostende a été bombardé pendant une heure. Des bateaux à quai, des chalands, des docks, des installations ferroviaires ont été bombardés. Des incendies se sont déclarés. Une heure après l'attaque, un autre avion britannique a pu voir un grand incendie qui continuait à flamber.

A Dunkerque, les avions de la R.A.F. ont réussi à attaquer des voies de chemin de fer, des entrepôts, des docks et des installations autour des ports.

Escadre française à Dakar

On annonce, à Vichy, qu'une formation navale française se composant de trois croiseurs et de trois contre-torpilleurs a traversé le détroit de Gibraltar et fait route vers Dakar.

Dans les milieux politiques français, on donne à entendre que l'envoi en Afrique française de cette formation navale est en relation avec les mesures prises par le gouvernement pour empêcher des menées britanniques dans certaines parties de l'Empire colonial français.

Une déclaration du général Pershing

Au cours de la célébration de son quatre-vingtième anniversaire, le général Pershing, qui fut commandant en chef des troupes américaines dans la grande guerre, a déclaré :

« Il y a 21 ans aucun d'entre-nous n'aurait imaginé que la calamité de la guerre serait à nouveau revenue sur le monde si rapidement et sous une forme si hideuse et si dévastatrice. Mais nous devons aujourd'hui faire face aux faits. L'appel ne nous vient pas seulement à nous, qui nous sommes battus dans la dernière guerre, mais il vient à tout citoyen patriote vivant sous la protection de notre gouvernement. »

La loi de conscription américaine

C'est par 232 voix contre 124 que la Chambre des représentants a voté la loi sur la conscription aux Etats-Unis.

Le Sénat a voté la même loi par 47 voix contre 25.

L'établissement de la conscription aux Etats-Unis, votée définitivement, marque l'aboutissement de six semaines de débats à la Chambre et au Sénat américain.

L'opposition farouche manifestée par la minorité isolationniste à l'égard du projet initial Burke-Wasworth, prévoyant l'appel de tous les Américains âgés de 21 à 45 ans, contribua à la retarder, mais il ne fut pas capable d'empêcher l'adoption définitive de la loi.

La guerre des gaz

La radio américaine annonce de Rome qu'un représentant du gouvernement fasciste a réuni les correspondants de presse étrangers et leur a déclaré que les puissances de l'axe n'utiliseront pas le gaz de combat si le gouvernement anglais prend l'engagement de ne pas l'employer lui-même.

En U.R.S.S.

Le 15 septembre, annonce la radio soviétique, ont commencé dans tout le pays les opérations de recrutement des jeunes gens de la classe 1940.

Les journaux soulignent à ce sujet que la préparation prémilitaire facilitera grandement la tâche des instructeurs militaires : Nombreuses sont, en effet, les jeunes recrues de cette année qui sont titulaires de l'insigne : « Prêt pour le travail et la défense ».

Pour la première fois, le recrutement portera sur les régions nouvellement annexées de l'Ukraine occidentale et de la Bukovine du nord.

M. Léon Blum est interné à Chazeron

M. Léon Blum a été interné administrativement au château de Chazeron.

L'internement de M. Léon Blum, survenant après celui de MM. Daladier et Paul Reynaud, porte à trois le nombre des anciens présidents du Conseil qui font l'objet de cette mesure administrative.

Pourparlers anglo-turcs

Des pourparlers ont lieu actuellement à Ankara entre les représentants du commerce anglais et les autorités turques. Ces pourparlers ont pour but d'organiser les communications avec Smyrne et l'Egypte en passant par Bassorah.

Une installation de transbordement à Smyrne et une tête ligne pour les convois britanniques en direction Est de la Méditerranée.

Le pillage en Seine-et-Oise

Par centaines, les maisons, les villas, magasins, logements, furent pillés en Seine-et-Oise pendant l'exode. Depuis, la gendarmerie, ainsi que les différents services de la police d'Etat, sont submergés de plaintes. A elle seule, la police d'Etat en a reçu près de 800 qui ont abouti à l'arrestation de 241 auteurs certains de pillages et 1.347 inculpations pour complicité ou recel.

EN PEU DE MOTS...

— M. André Rysse, adjoint principal des services civils des colonies, a été révoqué.

— M. Henri Haye, nouvel ambassadeur de France à Washington, a été reçu samedi par le président Roosevelt, à qui il a remis ses lettres de créance.

— Dans les entrepôts des marchands de coton d'Alexandrie, se trouve, encore, un million et demi de quintaux de coton provenant de la récolte de l'année passée.

— Un grossiste de Nantes, M. Lemonnier, chez lequel on a trouvé un stock de six tonnes et demie de beurre, alors qu'il annonçait qu'il n'avait aucune marchandise, a été arrêté et incarcéré.

Chronique du Lot

LA CROIX-ROUGE BELGE S'EN VA

Le Comité de la Croix-Rouge belge du centre de Cahors, avant son départ très prochain, a offert une réception d'adieu aux autorités françaises du département du Lot, vendredi soir dernier, à 18 h., à l'Hôtel des Ambassadeurs.

M. Bézagu, Préfet du Lot, et ses collaborateurs directs ; M. le Colonel de Brouer, commandant de la subdivision, assisté du Colonel Peyragallot, commandant de l'Etat-Major de la place ; M. Lépinard, délégué par M. de Monzie, Maire de Cahors ; M. Clermont, Inspecteur d'Académie, et d'autres personnalités officielles avaient répondu à cette invitation.

Cette cérémonie fut simple et cordiale, d'une tenue sévère — inspirée des temps — dans une atmosphère d'effusions contenues et très digne, en sa sobriété, par un élan commun de sympathie.

M. Ghislain, Administrateur général de la Croix-Rouge belge, remercia les autorités françaises de l'accueil et de la bienveillance dont ont été et sont encore l'objet les réfugiés belges, et, pour matérialiser sa gratitude, il remit à M. le Préfet du Lot un chèque de 50.000 fr. pour différentes œuvres de bienfaisance et de secours.

M. Bézagu, tout en le remerciant des sentiments exprimés non sans émotion à l'égard des autorités, lui donna l'assurance qu'après le départ du Comité de la Croix-Rouge belge, les réfugiés de son pays ne seront pas abandonnés et que, conformément aux indications qu'il avait exprimées, ceux de ses compatriotes qui ne pourront rejoindre leur patrie, pour une raison quelconque, seront secourus.

Le Préfet du Lot termine alors en disant que la communauté de situation des deux pays entraînés vers un même destin explique une communauté de sentiments qui s'est manifestée par des vibrations identiques entre les émigrés et les populations lotoises. Il rappelle le cri des réfugiés belges qui, de leur convoi, en traversant la gare de Cahors, ou en prenant pied sur les quais, criaient : « Vive la France. ». C'est ainsi, dit-il, que vous, les Belges, avez salué le pays qui vous devait asile.

Ce cri, poussé à l'arrivée, malgré le désarroi, était un cri d'espérance ; ce cri, je vous le rends, accompagnant votre départ, en vous criant : « Vive la Belgique. »

C'est sur ces belles paroles, devant un auditoire ému et sur un murmure d'ovation à peine réprimé qu'un toast collectif fut porté : A la Belgique, à la France.

CONCESSIONS POUR LA MISE EN CULTURE

De la Direction de Services Agricoles :

Les agriculteurs, soit de la zone occupée qui ne peuvent pas rentrer chez eux, soit de la zone non occupée qui désirent reprendre une exploitation pour la remettre en culture doivent s'adresser à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors qui leur communiquera la liste des propriétés abandonnées.

Des avances peuvent être consenties aux agriculteurs qui auront obtenu une concession pour remise en culture, ces avances seront destinées à l'achat du cheptel et semences nécessaires à la mise en marche de l'exploitation.

Rectification

Une note récemment parue a fait connaître les taxations dont un certain nombre de denrées avaient été l'objet de la part de l'autorité préfectorale.

Il convient de modifier comme suit cette note en ce qui concerne les prix de vente maxima du chasselas.

Chasselas 1re qualité : 6 fr. au lieu de 5 fr. 50.

Chasselas 2e qualité : 5 fr. au lieu de 4 fr. 50.

Le rationnement du café

A partir du 1er octobre, la vente au détail du café pur est interdite. Il ne pourra être vendu au détail qu'un mélange torréfié moulu ou non, composé d'un tiers de café et de deux tiers de succédanés.

Le décret institue le contrôle des stocks et prévoit des peines sévères pour les contrevenants.

Un autre décret interdit dans les cafés la vente au public du café après 15 heures.

Enfin, un arrêté du ministre de l'agriculture fixe pour le mois de septembre et pour toutes les catégories de consommateurs, la valeur en café du coupon mensuel n° 3 de la carte de consommation à 300 grammes de mélange renfermant un tiers de café torréfié et deux tiers de succédanés ou à 100 gr. de café.

POUR LES CYCLISTES !

Durant ces quelques semaines où réfugiés, mobilisés résidaient dans nos communes, on n'avait jamais vu autant de cyclistes parcourir nos routes et nos rues.

C'était normal, mais, malheureusement, nombreux sont les cyclistes qui, ayant eu l'imprudence de laisser leur vélo en stationnement devant la porte d'un magasin, d'un café, du bureau de poste, voire sous le péristyle de la mairie, ne l'ont pas retrouvé à leur retour.

Dans une même journée, à Cahors, plus de 20 cyclistes portèrent plainte pour vol de leur bicyclette !...

Hélas ! toutes recherches furent toujours inutiles : le vélo volé fut très rarement retrouvé, et, cependant la plupart des plaintes firent l'objet d'enquête, de surveillance, de recherches !

C'est par le plus grand des hasards qu'un cycliste victime de vol retrouve sa machine.

Il y a quelques années une proposition fut faite : c'était d'établir pour les bicyclettes une carte grise comme pour les motos et les autos. La proposition ne fut pas entendue.

Or voici qu'elle est renouvelée par un confrère qui précise avec raison que la carte grise permettrait un contrôle policier sévère et faciliterait le contrôle fiscal. Elle porterait un numéro d'immatriculation qui serait reproduit sur certaines pièces essentielles du véhicule et serait pourvue de cases sur lesquelles seraient, chaque année, posés des timbres qui remplaceraient la plaque de contrôle actuellement exigée.

Comme on le voit, l'idée est simple et pourrait être facilement réalisée au bénéfice des cyclistes qui, depuis quelque temps, ne sont pas certains lorsqu'ils laissent leur vélo en stationnement de le retrouver à leur retour !...

L. B.

LES ALLOCATIONS AUX RÉFUGIÉS

1re quinzaine de septembre. — Les allocations seront payées les :

Mardi 17 septembre, aux numéros 1 à 800 ; mercredi 18 septembre, aux numéros 801 à 1.600 ; jeudi 19 septembre, aux numéros 1.601 à 2.400 ; vendredi 20 septembre, aux numéros 2.401 à 3.200 , samedi 21 septembre, aux numéros 3.201 à 4.000.

LES CONSTRUCTEURS DE GAZOGÈNES

L'attention du public est appelée sur le fait que les seuls constructeurs de gazogènes habilités à la date du 13 septembre 1940 pour l'arrondissement minéralogique de Toulouse (Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Aveyron, Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne) sont les suivants :

Dewoitine à Toulouse (type Gohin-Paulenc) ; Fonderie du Midi à Toulouse et Baudonnet frères à St-Aignan (type Gazauto) ; Arsenal à Tarbes (type Panhard) ; Imbert à Cahors (type V.I.C.) ; Société métallurgique du Périgord (type Périgord à bois) ; Peyras à Toulouse (types Garbogas et Sabatier-Decauville) ; Berliet à Vénissieux (type Berliet).

En s'adressant à des constructeurs non agréés, les propriétaires de véhicules s'exposent à en voir refuser la réception par le Service des Mines, ce qui entraînerait l'impossibilité de faire modifier la carte grise et, par voie de conséquence, l'impossibilité de circuler. [*Communiqué des Ponts et Chaussées.*]

NOTE IMPORTANTE POUR LES RÉFUGIÉS

Les réfugiés de la zone non interdite des départements de la Somme et de l'Aisne (c'est-à-dire ceux résidant au sud de la Somme et du canal de la Marne à la Saône) sont priés de se présenter ou d'écrire d'urgence à la préfecture, secrétariat général aux réfugiés, en vue de leur rapatriement.

Les réfugiés de la zone interdite qui souscriraient une fausse déclaration de domicile dans l'espoir de se faire rapatrier s'exposeraient aux plus graves ennuis et notamment à leur internement dans un camp de concentration par l'autorité occupante.

Surveillance des prix

Le Comité départemental pour la surveillance des prix, dans la séance du 6 septembre courant, a décidé de transmettre au Parquet, en vue de poursuites correctionnelles, 4 dossiers intéressant 19 personnes convaincues de hausse illicite.

De plus, 9 dossiers ont été transmis à la juridiction de simple police pour infraction aux arrêtés préfectoraux.

EDEN

Mercredi 18, jeudi 19, samedi 21 et dimanche 22 septembre, en soirée. Dimanche, matinée.

Une superbe production

NUITS DE PRINCES

avec Kate de Nagy, Jean Murat, Nicolas Koline, Pauline Caston, René Lefèvre et Fernand Fabre.

En complément : **Le Rescapé,** comédie dramatique.

PALAIS DES FETES

Mardi 17, mercredi 18, jeudi 19, samedi 21, dimanche 22 septembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Conrad Veidt, Sessue Hayakawa, Madeleine Robinson, Roger Duchesne dans un grand film français

TEMPÊTE SUR L'ASIE

En complément : le film le plus comique de la saison

JOYEUX COMPÈRE

Nos Echos

Hôtes du Quercy.

Lors de l'exode de juin, nombreux furent les artistes, les musiciens, les écrivains qui trouvèrent en Quercy un refuge momentané. Il en est beaucoup qui séduits par le pittoresque de notre région ou par l'accueil qui leur fut réservé, ont décidé de s'y fixer en attendant le jour où la France ne sera plus scindée en deux zones.

Et déjà bien des visages nous sont devenus familiers. Nos confrères Serge (Maurice Feaudière) et Jean Hautefeuille de « l'Echo du Nord » représentent la Presse. Jusqu'à ces derniers jours les Lettres étaient représentées par Roland Dorgelès, Jean Vignaud, Président de la Société des Gens de Lettres, et H. Magog, qui compte parmi ses dirigeants repliés à Figeac et rentrés depuis peu dans la capitale. M. Gabriel Morice, président des Architectes français, s'est réfugié à Catus. M. Georges d'Espagnat, le vice-président du Salon d'Automne est à Figeac. Un autre peintre, Luce Pari-Hilsum, est à Souillac et bien entendu Henri Martin, de l'Institut, est chez lui à Labastide-du-Vert.

Il faut mentionner également Mme Marguerite Faure dont nous avons déjà signalé la venue dans notre cité. Il est vraisemblable que les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qu'elle a recueillis ici ne sont pas étrangers à sa décision de rester à Cahors pour l'instant. Et en attendant le jour où elle pourra redonner à sa belle et intéressante « Association de musique pour la jeunesse » toute l'importance que celle-ci mérite, elle a consacré une partie de son temps à faire quelques pastels qui ont ravi les Cadurciens. Car cette grande cantatrice peint aussi bien qu'elle chante !

Petit fait significatif.

Il y aura décidément bien de la besogne pour ceux qui seront chargés de refaire aux nouvelles couches une éducation meilleure. Qu'il y ait eu en France, depuis une vingtaine d'années, un pénible abaissement du moral, cela ne s'est que trop manifesté pendant la grande épreuve d'où notre pays sort abattu et meurtri.

On en a souvent des témoignages visibles et notables comme celui dont nous avons été témoins dimanche, vers deux heures de l'après-midi.

Un cortège d'enterrement sortait de la rue Foch et se dirigeait vers le cimetière. Tandis que, suivant la séculaire tradition française, tout le monde se découvrait au passage du char funèbre, un groupe de plusieurs jeunes gens, assis à la terrasse d'un café ne prenait même pas la peine de se lever.

Cela n'est sans doute pas un gros événement, mais c'est à coup sûr un de ces « petits faits significatifs » que l'historien Taine aimait à relever pour noter l'état mental et social d'une époque.

Belle évolution !

Darwin nous a-t-il bourré le crâne très scientifiquement avec sa théorie de l'évolution ? Est-il vrai ou n'est-il pas vrai que les espèces évoluent progressivement, c'est-à-dire dans le sens du mieux ?

La façon dont va le monde en ce moment semblerait plutôt nier cette progression, du moins en ce qui concerne l'espèce humaine. Les vieux rêves des utopistes de génie, des poètes, des philanthropes, où sont-ils ? Où êtes-vous, fraternité universelle, Salente idéale, paradis phalanstérien du bon Fourier ?

Voici qu'après la vieille Angleterre, la jeune Amérique encaserne sa jeunesse. Les mamans yankees ne sont pas très contentes et on le conçoit. Elles pensaient, sans doute, qu'avant qu'une pareille chose leur arrive, l'Europe se serait assagie et aurait donné l'exemple du désarmement.

Mais non, une crainte énorme, une immense suspicion s'est emparée du monde, des deux mondes. Les vieux Incas, eux-mêmes, se demandent s'ils ne seront pas obligés d'abandonner le calumet de paix pour saisir le tomahawk et suivre le sentier de la guerre.

Je songe, parfois, que les moines du moyen âge, qui enluminaient des évangiles dans la paix des monastères, tandis qu'au dehors la guerre faisait courir ses torches et ses épées, que ces moines devaient croire qu'ils vivaient dans une époque exceptionnelle, mais que ces brutalités n'auraient qu'un temps et que, « grâce à Dieu », dans trois ou quatre siècles, le monde retrouverait sa douceur d'époque et l'homme son innocence de commencement du monde, après avoir parcouru le cycle stérile de violences et de convulsions.

Ils seraient bien épatés, aujourd'hui, si, sortant de leurs sépulcres, ces miniaturistes de parchemins découvraient que non seulement l'humanité ne vaut pas mieux que de leur temps, mais qu'elle est encore pire.

Elle est pire, en effet, car elle n'a plus l'excuse de l'ignorance. La philosophie et la science ont déchiré de leurs deux mains unies le fameux voile de l'obscurantisme. L'étincelle de Volta a éclairé le monde. Hélas ! elle a contribué à l'agiter, à le secouer, à le détruire mieux encore que jadis.

Le champ pour lequel nous nous entredéchirons s'est beaucoup agrandi, mais c'est toujours un champ. Nous ne brûlons plus les hommes qui disent que la terre tourne, mais, sachant qu'elle tourne, nous les brûlons quand même ; et c'est un thermomètre dans une main et un chronomètre dans l'autre, que nous exterminons notre semblable, histoire de lui inculquer cette idée très simple que nous désirons éperdûment son bonheur et sa félicité.

PAN.

CAHORS

De la lumière pour Labeyne

Cité en voie de formation

Le faubourg St-Georges bloqué à sa gauche, dès la sortie du pont Louis-Philippe par l'éperon du mont Saint-Cyr et à sa droite par le prolongement du mont d'Angély et coupé d'un remblai de chemin de fer, paraissait être voué à se confiner dans ses étroites limites.

La belle échappée de la route de Toulouse, dès la sortie du faubourg, bien marquée par le hautain arceau à la romaine qui relie la ligne de Cahors à Capdenac, n'avait pas encore tenté, du moins jusqu'à ces dernières années, ceux qui « se font bâtir ».

Pourtant, rectiligne sur une longueur d'environ 2 kilomètres, ombragée de beaux platanes, cette route offrait, de chaque côté, des espaces libres, pratiquement sans emploi, susceptibles d'accueillir des immeubles et leurs dépendances.

Le cadurcien casanier hésitait, pour se loger à passer la limite de l'octroi, considérant sans doute, qu'en vrai citadin, un cadurcien ne saurait habiter « extra muros » sans déchoir.

Les temps sont changés avec le vélo, l'auto, le téléphone, etc..., et du coup les distances se sont raccourcies.

De timides constructions d'abord se montrèrent aux abords de la route de Toulouse, puis ce fut un mouvement bien suivi.

Actuellement de nombreuses maisons sont construites le long de cette route jusqu'au Viaduc de Fontanet, au lieu dit Labeyne, un joli vallon, où les constructions se continuent alors en groupe et forment déjà agglomération qui est une manière de petit village.

Ce sont les habitants de ce petit village qui demandent en vain, depuis plusieurs mois, à jouir des bienfaits de l'éclairage électrique tout comme leurs voisins, ceux de la grande route toute proche.

Il ne paraît pas qu'il y aurait grand' chose à faire pour les relier à la ligne électrique voisine qui suit la route nationale. Ce serait l'affaire de deux ou trois poteaux. Ceci ne constitue pas, à proprement parler une installation ; cependant dans son provisoire, elle suffirait, en attendant la continuation du programme de l'électrification des écarts, à donner la lumière à une agglomération qui risque fort, cet hiver, en présence des restrictions inévitables, de ne pouvoir même recourir aux systèmes d'éclairages primitifs, chandelles ou pétrole, qu'ont connu nos pères autrefois.

De la lumière pour Labeyne, futur faubourg de Cahors.

La maraude

Le jeunes S. C., B. L. et L. R., tous les trois âgés de 14 ans, réfugiés à Cahors, s'étaient rendus en promenade sur le pech d'Angély. Mais ils furent surpris en train de chaparder des pêches.

Plainte a été portée et transmise au Parquet.

Vol de vélo

Le nommé Georges Vallée, domicilié à St-Denis (Seine), se trouvant en gare de Gourdon, pénétra dans un fourgon à bagages d'un train et prit une bicyclette.

Mais le vol fut constaté par des employés : aussi bien, à l'arrivée du train à Souillac, la gendarmerie, prévenue, mit Vallée en état d'arrestation. Il a été conduit à Cahors et écroué.

Billets de logement

Les personnes ayant logé des officiers par billets de logement pendant le mois d'août et qui n'ont pas encore rapporté ces billets pour le règlement de leur indemnité, sont priées de les remettre à la mairie avant le 20 septembre, dernier délai. Faute de se conformer à cet avis, les logeurs risqueront de perdre le bénéfice de l'indemnité.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Lavayssière, épouse de M. Lavayssière, commis principal de Direction des Contributions Directes à Cahors.

Les obsèques de Mme Lavayssière ont été célébrées dimanche au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à M. Lavayssière, à la famille, auxquels nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.

Obsèques

Samedi, à 15 heures, ont été célébrées les obsèques de Mlle Marcelle Carratié, linotypiste à l'imprimerie du « Journal du Lot ». Le char funèbre de la regrettée disparue, suivi par une nombreuse assistance, était décoré de nombreuses et belles couronnes, parmi lesquelles celle offerte par le personnel de l'imprimerie.

Nous renouvelons à la famille nos bien sincères condoléances.

Rapatriement des réfugiés de la Région Parisienne

Les réfugiés de la région parisienne du n° 602 à 1.309 partiront le samedi 21 septembre. Rassemblement cour de la Gare, à 13 h. 30.

Prière de venir retirer les Certificats de Rapatriement à partir de jeudi 19 septembre, à la Mairie, à 8 h. du matin.

Meule de blé incendiée

Ces jours derniers, les habitants de Loubressac étaient alertés par un incendie qui s'était déclaré chez M. Lacarrière, cultivateur à Lapoujade-Loubressac.

Grâce à la promptitude des secours, l'incendie a été circonscrit.

Le feu semble avoir été occasionné par l'imprudence d'un fumeur qui aurait jeté une allumette qui n'était pas éteinte sur un chemin bordé d'herbes sèches et situé à quelques mètres de la meule.

Surveillance des prix

Sur plainte de clients, M. le Commissaire de police a dressé contravention à un charcutier pour vente d'œufs à 14 fr. la douzaine.

Toujours le sang à la tête

Rougeurs du visage, bouffées de chaleur, éblouissements, vertiges, maux de tête, etc..., sont les symptômes habituels d'une congestion des organes. Pour faire cesser ces malaises, prenez chaque matin un verre à madère de solution de Sels Largan. Les Sels Largan, composés de chlorure de magnésium, de manganèse, de sels alcalins, fluidifient le sang, décongestionnent les organes, activent la circulation. Les Sels Largan abaissent la tension, empêchent le sang de stagner dans les veines des jambes (varices) ou de l'anus (hémorroïdes). Grâce au magnésium, ils rajeunissent l'organisme et créent un terrain défavorable au cancer. Un flacon de Sels Largan coûte 9 fr. 05 et permet de préparer soi-même un litre de solution pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

Arrondissement de Cahors

Catus

Nomination dans la Légion d'Honneur. — Nous avons lu dans le *Journal Officiel* la nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur de notre sympathique compatriote, le capitaine Pierre Soulié.

Nous adressons nos vives félicitations à ce jeune officier, ancien élève de notre école primaire et du lycée Gambetta, qui s'est spécialisé et distingué en chimie biologique dans les laboratoires du Ministère de la Guerre . Nos plus chaleureux compliments à sa mère, Mme veuve Soulié, institutrice honoraire, à Mme Pierre Soulié, à M. Jean Soulier, maire de Catus et conseiller général de notre canton, actuellement prisonnier en Allemagne après la campagne de Belgique. — A. L.

St-Martial

Carnet de deuil. — C'est avec une grande peine que nous avons appris, dans la soirée de jeudi, la mort prématurée de Mme Gabriel Vilas, née Jeanne Raynaly, du hameau de Pech-Caussens. Mme G. Vilas était dans sa 28e année.

Ses obsèques ont été célébrées en la paroisse de St-Martial, samedi, à 9 heures du matin.

Un imposant et recueilli cortège accompagnait au lieu du repos éternel les restes mortels de l'estimable et regrettée disparue.

Ce décès met en deuil les familles Paul Vilas de Pech-Caussens et de Castelnau et Raynaly de Mercuès. En cette triste et douloureuse circonstance nous prions M. G. Vilas, son jeune fils, Mme veuve Raynaly, Mme et M. Paul Vilas, ainsi que tous les autres parents de la chère défunte, de bien vouloir agréer l'expression de nos condoléances les plus émues. — J. P.

Albas

Nécrologie. — Notre sympathique et distingué compatriote, M. Edouard Vieussen, est décédé à Bordeaux à l'âge de 78 ans et ses obsèques ont eu lieu le 28 août.

Par suite de l'interruption des correspondances entre les deux zones, son frère M. Paul Vieussens, proviseur honoraire, actuellement en résidence à Souillac, n'a appris qu'occasionnellement la nouvelle quinze jours après le fatal dénouement. Il n'a pas eu la consolation de pouvoir se rendre au chevet du moribond ni la possibilité d'assister à ses obsèques.

Le décès de M. Edouard Vieussens a beaucoup attristé ses vieux amis d'Albas qui appréciaient tous ses mérites : Fils de ses œuvres, ancien boursier du lycée Gambetta, il conquit ses divers grades dans les universités et exerça comme professeur de mathématiques à Tarbes, aux grands lycées de Toulouse et de Bordeaux où il prit sa retraite après avoir reçu la distinction de la Légion d'Honneur récompensant le zèle professionnel d'une pétillante intelligence se dépensant sans compter pour ses élèves.

Nous adressons à Mme Edouard Vieussens, à Mme et M. Paul Vieussens et à toute la famille nos bien sincères condoléances. — E. L.

Lentillac-Lauzès

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Marie Magot, épouse de M. Magot, entrepreneur, décédée à l'âge de 75 ans.

Nous adressons à M. Magot, à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Au collège de jeunes filles. — Les cours ménagers et commerciaux reprendront le 15 septembre.

Dans l'incertitude présente, il est utile plus que jamais de donner à nos jeunes filles, non seulement une solide instruction, mais encore toutes les connaissances qui leur seront nécessaires pour jouer au foyer ou au magasin familial le rôle de premier plan qui leur incombe dans la renaissance du pays.

La classe de mathématiques élémentaires est rétablie pour l'année scolaire 1940-1941. S'inscrire au collège de jeunes filles.

Vaccination. — Une séance complémentaire de vaccination aura lieu à la mairie le mardi 17 septembre courant, à 9 h. 30 pour la population normale ou réfugiée, quel que soit l'âge, qui n'aurait pas été vaccinée ou revaccinée depuis moins de cinq ans.

Avis aux propriétaires de bois et forêts. — Les propriétaires de bois et forêts sont invités à faire à la mairie immédiatement une déclaration indiquant : 1° Les surfaces boisées qu'ils possèdent ; 2° Les volumes des bois exploités annuellement ou périodiquement.

Collège de jeunes filles. — En raison du nettoyage et de réfection entrepris dans l'établissement, la rentrée n'a pu avoir lieu le 15 septembre. La date en sera donnée par la voie de la presse.

Un malencontreux orage. — Dimanche 6 septembre, vers 16 heures, les quais et le pont Gambetta étaient envahis par la foule des curieux attirés par une séance de démonstration de nage et par des compétitions de sport nautique.

L'organisation paraissait irréprochable, nos athlètes étaient « fin prêts » lorsque l'orage éclata avec tout son accompagnement d'averses, bourrasques, tonnerre, etc.

Il n'en fallut pas davantage pour disperser le public qui garde toutefois l'espoir d'une belle et prochaine séance.

Pisciculture. — Chacun comprend de plus en plus qu'il est nécessaire de voir autour de soi, de recenser, de mettre en valeur tout ce qui peut être utilisé, surtout en matière d'approvisionnements.

Figeac pourrait justement devenir une source importante d'approvisionnement en poissons d'eau douce.

Le Célé roule des eaux claires et froides. Dans la région coulent d'autres ruisseaux : Buré, Bervezou, Drauzou, où la truite, moins pourchassée, fut très abondante autrefois. Pourquoi ne pas créer à Figeac un établissement piscicole qui fournirait des alevins pour le repeuplement des ruisseaux et des poissons adultes pour la consommation. Seul peut nous être opposé l'embarras du choix en ce qui concerne le lieu d'installation. Au centre même de la ville, les trois moulins de l' « Estang ». En amont l'une et l'autre des îles du Surgier. Le moulin du Colombier parfaitement situé, non loin de la gare de Viazac. En aval, le moulin du Drauzou et ses dépendances, etc...

Il ne faut, pour réussir, que des gens compétents et de bonne volonté.

Mayrinhac-Lentour

Succès universitaires. — Au dernier concours pour le recrutement d'adjoints techniques des Ponts et Chaussées, le jeune Marcel Méric, de Laurent, a été reçu avec le numéro 38. Jean Guilhem, du bourg, a été reçu à la 2e partie du baccalauréat, série philosophie, avec mention assez bien.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats.

Marcilhac

Remerciements. — La Croix-Rouge américaine a fait parvenir aux réfugiés installés chez nous des dons d'une grande valeur : savons, café, chocolat, pruneaux, raisins secs, graisse, lainage, etc., etc... Seuls les évacués rapatriés tout récement ont profité de ces largesses. Il reste donc de nombreux objets qui vraisemblablement seront distribués aux indigents de la commune.

Qu'il nous est précieux et réconfortant de voir venir vers nous la Bienfaisance au doux visage ! D'où qu'elle arrive, elle émane du cœur humain ; elle est la plus haute expression de notre spiritualité. Elle a le double avantage de nous aider moralement et matériellement. Gardons une reconnaissance profonde à la Croix-Rouge américaine !

Cahus

Succès scolaire. — Il nous est agréable d'annoncer le brillant succès de Mlle Paulette Lacombe, admise avec le numéro 1 au concours d'entrée à l'école normale d'institutrices d'Aurillac.

La jeune lauréate, âgée de 16 ans seulement, était élève de l'école primaire supérieure de cette ville.

Nous félicitons de tout cœur notre compatriote et complimentons ses heureux parents, Mme et M. Lacombe Ernest, adjoint au maire de Cahus.

St-Céré

Départ. — Vendredi après-midi les sept derniers soldats qui restaient en notre ville sont partis définitivement ; il reste encore à ce jour 247 réfugiés qui profiteront des derniers trains pour regagner leur domicile. Après les jours tragiques, notre cité reprend son calme habituel.

Un vélo disparaît. — Dans la nuit de mercredi à jeudi la bicyclette de M. André Loriot a été volée dans le jardinet attenant à la maison d'habitation de sa propriété de Sagnes, près St-Céré. La gendarmerie enquête.

Trouvé mort. — M. Genot Georges, âgé de 65 ans, s'était rendu au cimetière de Latouille-Lentillac. Tout à coup, il s'affaissa et tomba sur le sol. Son corps fut trouvé par le cortège qui se rendait sur la tombe de Mme veuve Landes.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Bétaille

Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Marie-Germaine Girac, domiciliée au village du Verdier (commune de Bétaille) avec M. Joseph Montrino, de Montpont (Dordogne).

Aux nouveaux époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Cajarc

Foire de septembre. — Bœufs de travail, de 12.000 à 14.000 fr. la paire ; vaches suitées, de 4.500 à 5.500 fr. ; extra, 6.000 fr. ; doublons, de 3.200 à 3.700 fr. ; bourrets et bourrettes de un an environ, 2.500 à 3.200 fr. l'unité ; bœufs et vaches de boucherie, de 360 à 400 fr. les 50 kilos.

Moutons, de 350 à 400 fr. ; brebis suitées avec agneaux, de 300 à 400 fr. l'une suivant l'âge et qualité ; agneaux de un an environ, de 200 à 230 fr. l'un suivant degré d'engraissement ; agneaux de lait, de 5 à 6 mois, achetés de 14 à 15 fr. le kilo ; porcs gras, de 570 à 600 fr. les 50 kilos ; nourrains, de 350 à 450 fr. pièce, suivant âge et qualité ; porcs maigres, de 600 à 700 fr. l'unité.

Marché aux volailles : poules, 9 fr. ; poulets, 9 fr. 50 ; canards, 8 fr. 50 à 9 fr. ; lapins, 7 fr. 50 à 8 fr., le tout la livre ; pigeons, grosse espèce, de 16 à 18 fr. la paire ; pigeons moyens, de 14 à 16 fr. la paire ; petits lapins, de 13 à 15 fr. l'un ; poulets de grains, de 18 à 22 fr. ; œufs, 12 fr. la douzaine ; beurre, 22 fr. le kilo.

Un pharmacien bien inspiré conseille un rhumatisant

« Ma crise de sciatique me laissait des douleurs qui étaient si pénibles que parfois je ne pouvais pas travailler car je suis masseuse et j'ai besoin d'être alerte. Mon pharmacien m'a recommandé le Gandol, je vous affirme que c'est la première fois que je trouve un médicament qui m'ait donné un soulagement total. » (Cas de Mme Gamerre, 77, boulevard de Montmorency, Paris 16e). Le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme : la cure — contre tous les rhumatismes — vaut 14 fr. 60, Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Objets trouvés. — Un petit bracelet avec plaque d'identité, par Mme Prumeau, avenue Cavaignac ; un portefeuille contenant divers papiers, par M. Isidore Emile, avenue Cavaignac ; une fourrure, par Mme Lemozie, marchande de chaussures à Labastide-Murat ; cinq cartes d'alimentation, par X... ; une carte d'alimentation, par Mme Toutain, réfugiée au Petit Séminaire ; un porte-monnaie contenant une certaine somme, par Mme Lascrompe Marie, rue Molinié-Montagne.

Objets perdus. — Cinq carnets de tickets d'alimentation, par Mme Monteil, à Léobard ; un bracelet en or, par Mme Fizet, 35, bd Galiot-Genouillac ; un enjolivement pour roue d'auto, par M. Baynat, boucher à Gourdon ; un tricot en laine, par le caporal Montier, au Petit Séminaire ; un stylo encre, par Mlle Caen, rue Molinié-Montagne, n° 7 ; un petit gilet en laine blanche, par Mlle Yvon Garret, 26, rue de la République ; un collier pour chien, par Mlle Laborie, rue Lacam.

Frayssinet-le-Gourdonnais

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme veuve Garrigou, décédé à l'âge de 89 ans. Mme Garrigou est morte des suites des blessures que lui occasionna un camion militaire le 8 août dernier.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Souillac

Don généreux. — Le Comité de secours américain a fait un don généreux aux familles des réfugiés. Un important contingent de denrées alimentaires a été distribué à Souillac, le jeudi 5 septembre, par M. Baup, directeur de l'Union électrique ; une autre distribution analogue a eu lieu pour ceux de la commune de Lachapelle-Auzac le dimanche 8 courant.

Gramat

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Pagès, épouse de M. Pagès, receveur de l'enregistrement à Gramat, décédée à l'âge de 36 ans. L'inhumation de la regrettée disparue a eu lieu à Agen.

La constipation, voilà l'ennemi

C'est un empoisonnement lent mais sûr, les toxines qui ne sont pas éliminées vicient votre sang et par suite tout votre organisme ; vous éviterez la constipation en prenant chaque jour après le repas du soir une tasse de tisane Vichyflore composée de plantes choisies et dosées associées aux sels des eaux du bassin de Vichy. La tisane Vichyflore, délicieuse au goût, a une action laxative, diurétique, digestive et hépatique et grâce à elle vous retrouverez la santé à bien peu de frais. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Dernière heure

La défense anglaise a été acharnée

Ces incursions ont donné lieu à une âpre résistance de la chasse et de la D.C.A. anglaise. De nombreux combats aériens se sont livrés au-dessus des objectifs.

Du côté allemand, on reconnaît, ainsi que le mentionne une note de l'agence D.N.B., que les Anglais ont opéré d'importantes concentrations d'avions de chasse autour de la capitale et que « de nombreux et sévères combats ont eu lieu au-dessus de la région londonienne ».

Un nouveau et grave incident de frontière entre la France et le gouvernement de Tchuong King

On apprend que le pont frontière de Hokéou, qui réunit la section indochinoises du chemin de fer du Yunnan à la section chinoise de la même ligne, a sauté il y a quelques jours.

Cette destruction a été exécutée par les troupes du génie dépendant du gouvernement de Tchoung Khing.

L'administration chinoise a pris, sans avertissement, le contrôle de la partie de cette ligne située en territoire chinois.

La correspondance commerciale entre la zone occupée et la zone libre

La délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés communique :

Le ministère de la production industrielle et du travail ne dispose quotidiennement que d'un contingent de cent lettres pour les besoins des administrations et pour les correspondances de caractère économique particulièrement importantes.

Les commerçants et industriels doivent s'adresser, pour l'acheminement de leur correspondance, au groupement professionnel dont ils dépendent (syndicat, centre syndical ou organisation similaire). Ces groupements ont pour mission de résumer en un seul pli les lettres de leurs adhérents après avoir effectué un premier tri en vue de rejeter les correspondances ne présentant pas un caractère d'urgence.

Dans ces conditions, les groupements doivent avoir un correspondant en zone non occupée chargé, d'une part, de la diffusion des lettres expédiées de la zone occupée par l'intermédiaire du ministère de la production, 99, rue de Grenelle. D'autre part, de la centralisation des lettres de leurs adhérents en zone non occupée et de l'envoi du courrier au ministère de la production (hôtel Carlton, à Vichy), pour sa transmission en zone occupée.

Lorsqu'un groupement professionnel fait partie d'une Fédération ou d'une Union, c'est à celle-ci qu'il doit adresser son courrier.

AVIS DE DECES

Les familles Charles et Henri TRÉMOLLIÈRES, JOUFFREAU, SÉVAL, GALTIÉ et leurs amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Clotilde TRÉMOLLIÈRES

Née RIGOUSTE

leur mère, grand'mère, cousine, décédée le 16 septembre 1940 à l'âge de 85 ans et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 18 septembre, à 9 heures, en l'Eglise Cathédrale.

Rassemblement à la maison mortuaire, 11, rue Nationale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

Madame veuve BALDY ; Monsieur LAVAYSSIÈRE, Commis principal de Direction des Contributions Directes à Cahors ; Monsieur et Madame LAVAYSSIÈRE ; Madame et Monsieur BOS et leurs enfants, à Thégra ; les familles TOUZEAU, à Paris ; DELPON, à Bondy (Seine) ; SOYRIES, à Labastide-Murat ; DELPON, à Gramat ; BALDY, à Goudou ; STIPS, à Lunegarde, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Marthe LAVAYSSIÈRE

Née BALDY

PETITES ANNONCES

Mlle MURATET, professeur de musique, 1er prix de piano, 1es prix de solfège, élève de M. Lazare Lévy, de Paris, recevra les parents d'élèves à partir du 15 septembre et reprendra ses cours à cette même date, rue des Cadourques, Maison Lasserre.

La **Cordonnerie Jean,** 2, rue du Portail-Alban, demande un **jeune apprenti** présenté par parents. (32.678).

A VENDRE carrosserie camion, forme wagon. Surface intérieure 3 m. 55 × 2. Hauteur 1 m. 72. Portes latérales, excellent état. S'adresser : M. Lambert, Grains, Cahors. (32.683).

RETOUR ROUEN

Cherche place payante sur voiture ou camion, pour une dame, 42 ans, ayant permis conduire délivré à Rouen en 1935, et ses 4 enfants : 12, 10, 8 et 4 ans. Nul bagage ; juste vêtements, nourriture et couvertures pour le voyage. S'adresser : Mme Lebœuf-D'Hoine, réfugiée, Presbytère de Nadillac (Lot). (32.681).

RETOUR SOISSONS

Cherche place payante auto ou camion pour 3 personnes. S'adresser : Mme Salingre-Parmentier, réfugiée, Presbytère de Nadillac (Lot). (32.682).

CHERCHE à louer **appartement meublé, 3 pièces et cuisine,** coquet, clair, ensoleillé, dans immeuble ou villa. Adresser : Cazanove B.N.C.I., 24, Boulevard Gambetta. (32.687).

ETUDE de Maître L. LAPARRA

Notaire à CARDAILLAC (Lot)

Suivant acte reçu par Maître L. LAPARRA, notaire à Cardaillac, le 9 septembre 1940, enregistré à Lacapelle-Marival, le 12 septembre 1940, Folio 25, N° 135, par Monsieur CROS, Receveur,

Monsieur Louis MAGE, demeurant à Aynac (Lot), tant en son nom personnel qu'au nom de Madame Marie-Louise MAGE, sa fille, et de Monsieur DUBIEZ Joannhy, son mari,

a donné à loyer à compter du 22 août 1940, pour une période de trois ans, renouvelable par tacite reconduction,

à Monsieur Marcel DEBEAUMONT, et Madame Françoise TORTEROLO, son épouse, demeurant à Vincennes (Seine), rue Bagnolet, n° 30,

Le fonds de commerce d'Hôtel, Restaurant et Café exploité au chef-lieu de la commune d'Aynac (Lot), connu sous le nom d'HOTEL MAGE, avec les éléments corporels et incorporels qui y sont attachés.

La prise de possession a été fixée au 22 août 1940.

Domicile est élu en l'étude de Maître LAPARRA, notaire à Cardaillac, où devront être faites les oppositions à toutes fins utiles.

Pour unique avis.

L. LAPARRA.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 56

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

O miracle des mères, éternelles médiatrices, sachant toujours joindre le pardon à la souffrance et, à celle-ci, l'humble courage. Et tout cela si bien dissimulé que, pour le discerner, il faut encore le cœur affectueux d'un enfant ou celui sensible d'un poète.

Indulgente jusqu'au bout, elle marchait auprès du jeune couple avec un empressement plein de chagrin, mais aussi avec le désir de rendre service et de se montrer maternelle jusqu'à la dernière minute.

A travers ses pleurs, elle dit :

— C'est à Paris que vous allez, mes enfants ?... Donnez-moi votre adresse, voulez-vous, monsieur ?

L'Espagnol s'arrêta et, écrivant quelques mots sur un papier, il le donna à son interlocutrice en lui disant :

— Voici mon adresse, madame ; mais, d'ailleurs, votre fille vous écrira. Ce sera le mieux, car mon logement peut ne pas lui plaire ; en cas de changement, vous aurez des nouvelles, ne craignez rien. Dans tous les cas, vous pouvez toujours écrire à l'ambassade, j'y suis connu !

La mère n'insista pas ; mais la pensée qu'elle ne connaissait pas le logis où sa fille allait vivre lui faisait l'effet d'un désert ouvert devant elle. Par le vaste monde, où donc conduisait-on son enfant ?...

Les bras ballants, la pauvre femme regarda la voiture s'éloigner.

Est-ce que son Orane était perdue pour elle ?... Etait-il possible que l'enfant chérie puisse quitter ainsi, pour toujours, la maison, le foyer aimé où elle avait grandi et où elle allait laisser tant de souvenirs ?...

⁂

Ce fut seulement quand la voiture eut disparu sur la route que Mme Le Cadreron laissa percer sa peine et pleura librement.

Longtemps, elle sanglota ; mais quand, le soir, elle vit le visage abattu de son mari, elle redevint vaillante.

A table, le père, très pâle, désigna la place vide.

— Notre fille est perdue... elle ne reviendra plus !

— Mais si, fit courageusement la mère. Nous la reverrons. Seulement, la prochaine fois, il faudra nous serrer un peu et mettre un couvert de plus.

Alors l'homme, simplement, avoua sa défaite :

— Oui... et c'eût été meilleur de le mettre dès ce soir... Ma pauvre amie, comme tu dois m'en vouloir !

L'épouse dévouée qu'était la mère d'Orane, regarda avec attendrissement celui qui s'accusait. Son intuition féminine devinait tous les reproches qu'il s'adressait, tous les remords qui assaillaient maintenant le pauvre homme...

Attendrie, elle posa sa main sur celle de son mari.

— Tu as cru bien faire, mon ami... Tu cherchais avant tout le bonheur de ta fille.

— Oui, n'est-ce pas... tu comprends bien, toi ! Je ne pouvais pas la laisser partir avec un inconnu.

La châtelaine hocha la tête pensivement.

— Il n'était pas un inconnu pour Orane, murmura-t elle.

— Que veux-tu dire ?

— Si tu avais mieux regardé... voulu observer comme moi, tu aurais vu qu'ils s'entendaient sans parler... instinctivement, ils s'unissaient contre nous...

— Contre nous, parfaitement ! Ce misérable a forcé notre fille à le suivre, il a profité de ses scrupules.

— Mais de nouveau, la mère hocha la tête.

— Non ! affirma-t elle. Orane est partie librement... Il était son mari, elle n'a même pas songé qu'elle pouvait ne pas le suivre.

— Un mari d'un jour !

— Un jour et une nuit, rectifia sa femme doucement.

Et comme l'industriel la regardait sans comprendre, elle précisa :

— Vois-tu, pour une jeune fille honnête, une nuit suffit à créer un lien indestructible.. Si Orane avait été légère, si elle avait flirté à droite et à gauche, cette aventure n'aurait guère influencé sa vie... Un homme ou plusieurs ?... une nuit ou un mois !... pour une femme habituée aux intrigues, la chose est sans importance. Mais notre fille était pure, était chaste ! Comment peux-tu croire que son mariage et les heures qui ont suivi l'aient laissée indifférente ? Je suis persuadée que, malgré les singularités qui ont présidé à son union, ma petite Orane est décidée à être une bonne et sage épouse vis-à-vis de ce mari si étrangement entré dans sa vie.

— Oui... elle ! Mais lui ?... Pourvu qu'il ne la rende pas malheureuse.

— Pourquoi le ferait-il ?... S'il n'avait pas tenu à Orane, il ne serait pas venu la chercher.

— Il aura su que nous étions dans une bonne siutation de fortune.

— Il ne le savait pas quand il l'a épousée.

— Il a bien vu du permier coup d'œil qu'il avait affaire à une jeune fille bien élevée.

— S'il a senti ça, c'est que son instinct l'attirait justement vers ce genre de femmes.

— Tu te leurres ! N'oublie pas que nous avons affaire à un Espagnol... à un milicien rouge.

— L'amour se joue des frontières comme des opinions politiques.

— Enfin, toi, tu as confiance ?

— Je m'efforce de voir le bon côté des choses.

L'homme hocha la tête. Il ne possédait pas, lui, une si belle confiance. Pourtant, il était heureux que sa femme l'ait pour deux.

— Alors, réellement, tu es rassurée ? Tu ne crains rien pour notre enfant ?

Une humidité voila les bonnes prunelles de Mme Le Cadreron.

— Ami, ne m'enlève pas mon courage... mes illusions, peut-être ! Si je m'efforce de mettre une note romanesque dans la triste aventure où notre petite fille fut entraînée, c'est que je crois que le ciel ne peut pas avoir voulu son malheur... je l'ai tant prié pour elle ! Pourquoi le destin lui serait il cruel... Et puis, ne m'en veux pas si je parle librement... il est sympathique, ce jeune homme !

— Oh ! un foudre de guerre ! Un matador !... Avec des yeux orageux et une voix de tonnerre.

— Elle s'adoucissait singulièrement, cette voix, quand elle s'adressait à Orane, et elles perdaient vite leurs éclairs, ces prunelles noires qui fixaient notre fille... Vois-tu, le coup de foudre est de toutes les latitudes : notre Orane est assez jolie pour qu'un homme en ait été épris du premier coup.

— Si... oui, enfin... espérons-le !... S'il l'aime... évidemment !

— C'est dans l'amour que j'ai confiance, reprit la dame. Ils sont jeunes et beaux tous les deux... Dieu aura pitié de notre petite fille !

Le père ne répondit pas. Peut-être n'avait-il pas entendu les dernières paroles de sa femme, car ses pensées suivaient maintenant des chemins qui l'entraînaient très loin d'ici... vers un avenir ignoré de tous...

Après un long moment de réflexion, il s'accouda sur la table, songeur. Et soudain, sa femme l'entendit murmurer :

— Je saurai qui il est, je vais me renseigner ! Et si c'est un inconnu douteux, je contraindrai Orane à s'en séparer. Si, au contraire, c'est un homme correct et un brave garçon... s'il aime ma fille, ça n'a pas d'importance qu'il soit sans fortune. Je pourrai toujours lui faire une situation chez moi.

Il n'avait pas achevé que Mme Le Cadreron éclata en sanglots... mais cette fois-ci elle pleurait de joie ! Son mari avait enfin admis que le mariage de sa fille, pour avoir été conclu en dehors de lui, n'en existait pas moins. Il comprenait aussi que devant l'implacable destin, il n'y avait qu'à s'incliner et à tirer le meilleur parti possible des événements que personne n'avait pu prévoir, ni limiter. D'un autre côté, blanc ou rouge, milicien gouvernemental ou soldat royaliste, si celui dont le bonheur d'Orane dépendait était un honnête homme, s'il rendait sa femme heureuse, qu'est-ce qu'un père raisonnable et juste pouvait exiger de plus ?

(*A suivre*).